



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 RIVIERES

**RÉALISATION D'UN SCHÉMA CYCLABLE
& ÉTUDE OPÉRATIONNELLE D'UNE VÉLOROUTE-VOIE VERTE
SUR LE TERRITOIRE DE LA CC4R**

PHASE N°1 - SCHÉMA CYCLABLE

Dossier de synthèse

REF : 18005-SCHEMA CYCLABLE-PHASE 1-01B

Akènes
Paysage - Urbanisme - Mobilités 

PHASE N°1 - SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE LA CC4R :

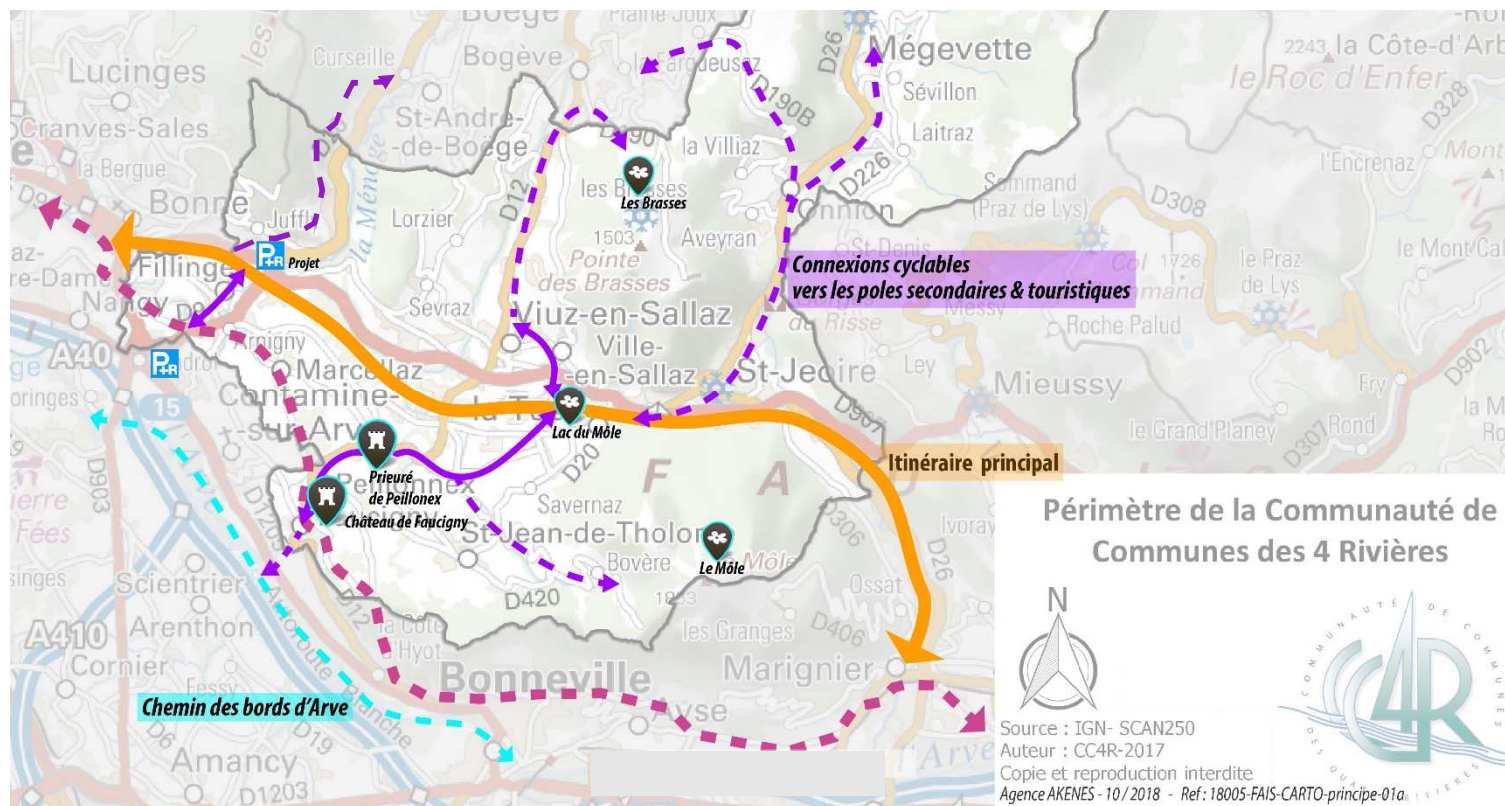
SOMMAIRE

- **ANALYSE DES ENJEUX**
- **DU SCHÉMA CYCLABLE AUX AMÉNAGEMENTS DE LA VÉLOROUTE**
- **LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R**



ANALYSE DES ENJEUX

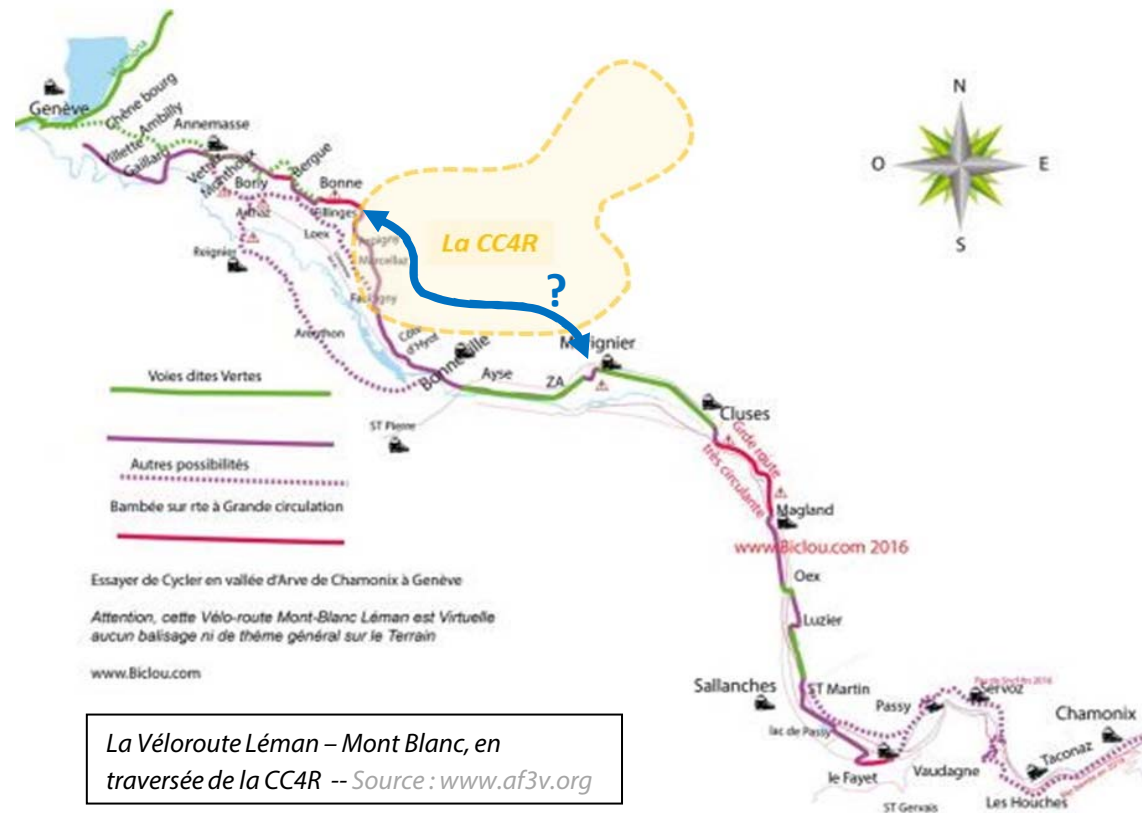
LE SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE LA CC4R :



- Définir un itinéraire principal entre Fillinges et St Jeoire
- Définir des itinéraires secondaires vers les pôles de vie

ANALYSE DES ENJEUX

LE SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE LA CC4R :

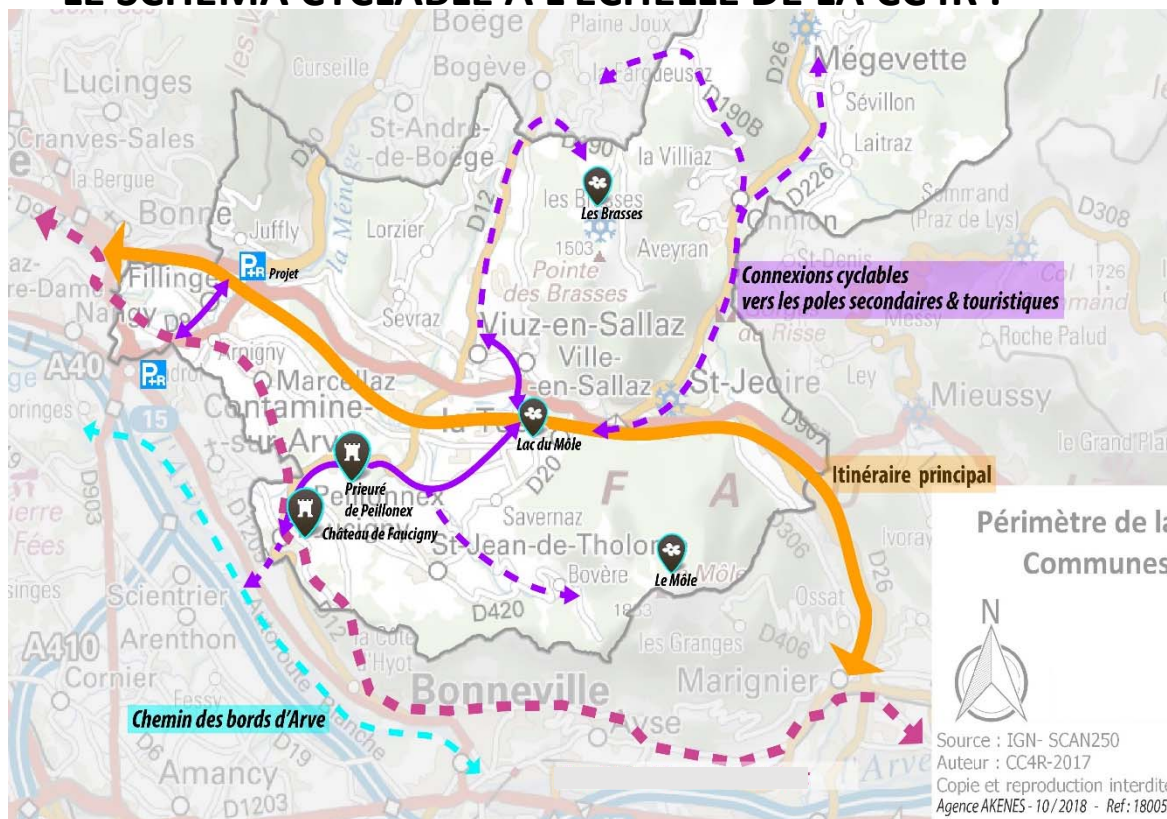


➤ Définir un itinéraire principal entre Fillinges et St Jeoire :

- Une Vélo-Route en traversée de la CC4R
=> Inscription au Schéma Cyclable Départemental ?
- Raccordement avec la Véloroute d'Annemasse Agglo => A Loex ou au Pont de Fillinges
- Raccordement avec la Véloroute sur la CCMG (connexion à Marignier à la VV existante).

ANALYSE DES ENJEUX

LE SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE DE LA CC4R :



DU SCHÉMA CYCLABLE AUX AMÉNAGEMENTS DE LA VÉLOROUTE

➤ QUELS USAGES ?

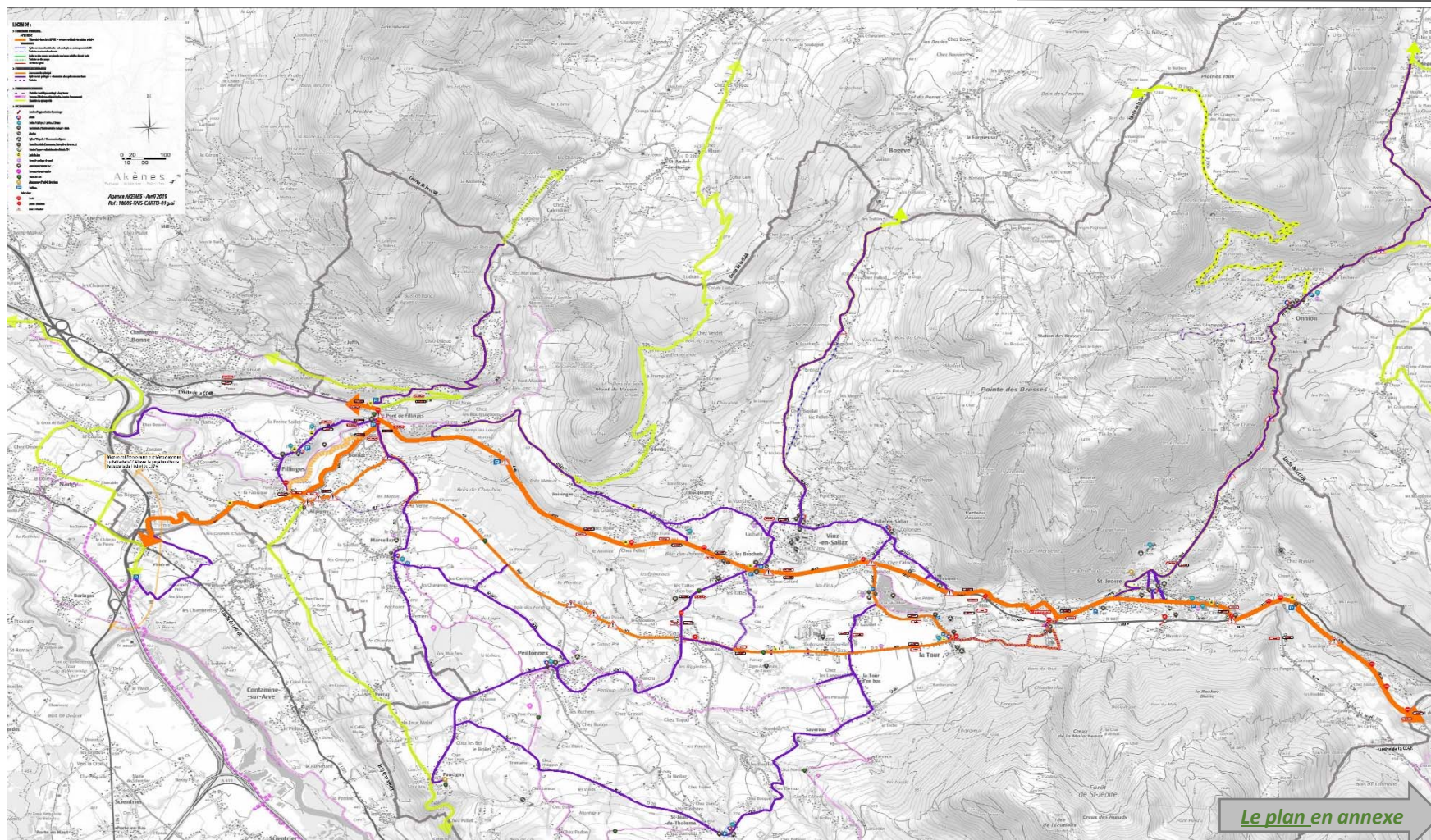
- **ITINÉRANCE** : Des cycloportifs - parcours de grandes distances
Itinéraire en traversée de la CC4R, connectant les grands axes de circulation
⇒ ***Leurs Besoins : une infrastructure roulante.***

- **QUOTIDIEN** : Les actifs et habitants de la CC4R, déplacement Domicile – Travail / Ecole
Itinéraire au sein de la CC4R connectant les P+R & les pôles de vie
=> ***Leurs Besoins : une infrastructure roulante, sécurisée.***

- **PROMENADE / LOISIRS** : Les habitants et les touristes, déplacements le weekend et/ou pendant les vacances
Itinéraire au sein de la CC4R connectant les grands axes touristiques (ex : V61), & les pôles touristiques locaux.
=> ***Leurs Besoins : Une infrastructure de grande qualité paysagère, sécurisée.***



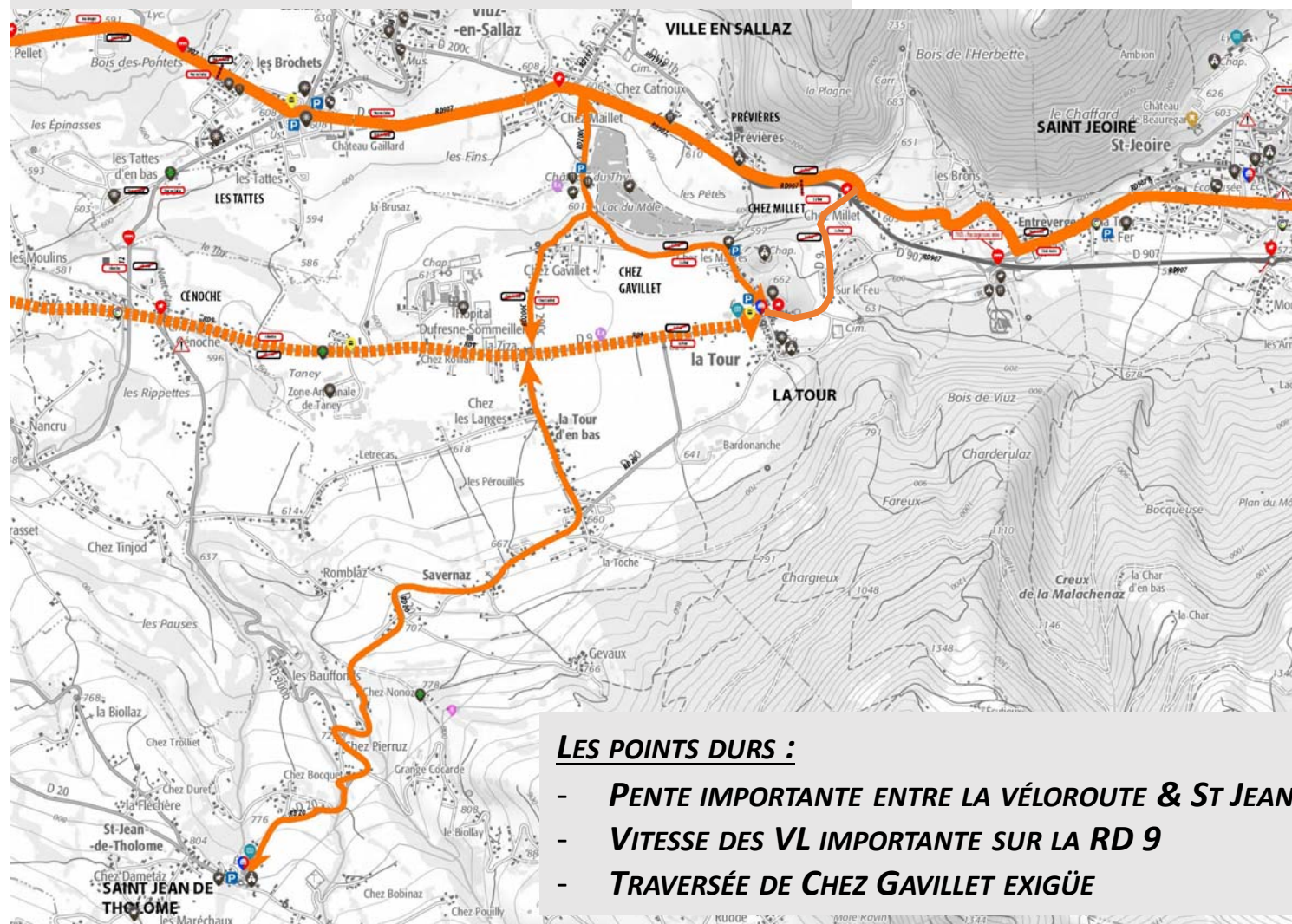
LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R



- **AXE PRINCIPAL EFFICACE : UN ITINÉRAIRE AU PLUS COURT DANS LA VALLÉE**
- **AXES SECONDAIRES : MAILLAGE DES PÔLES DE VIE AVEC L'AXE PRINCIPAL**

LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R

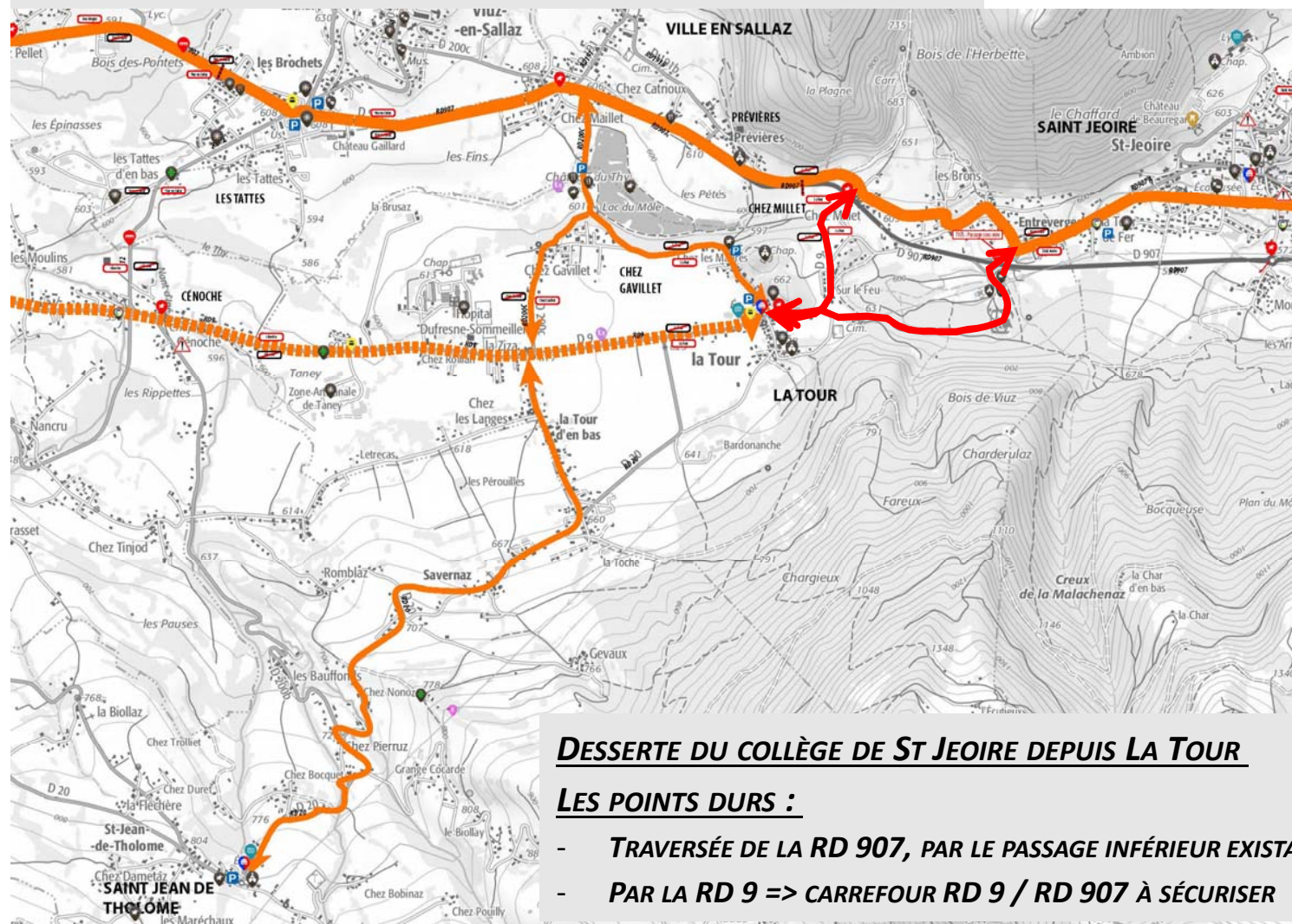
DESSERTE DE ST JEAN DE THOLOME / LA TOUR



➤ **AXES SECONDAIRES : MAILLAGE DES PÔLES DE VIE AVEC L'AXE PRINCIPAL**

LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R

DESSERTE DE ST JEAN DE THOLOME / LA TOUR - SUITE



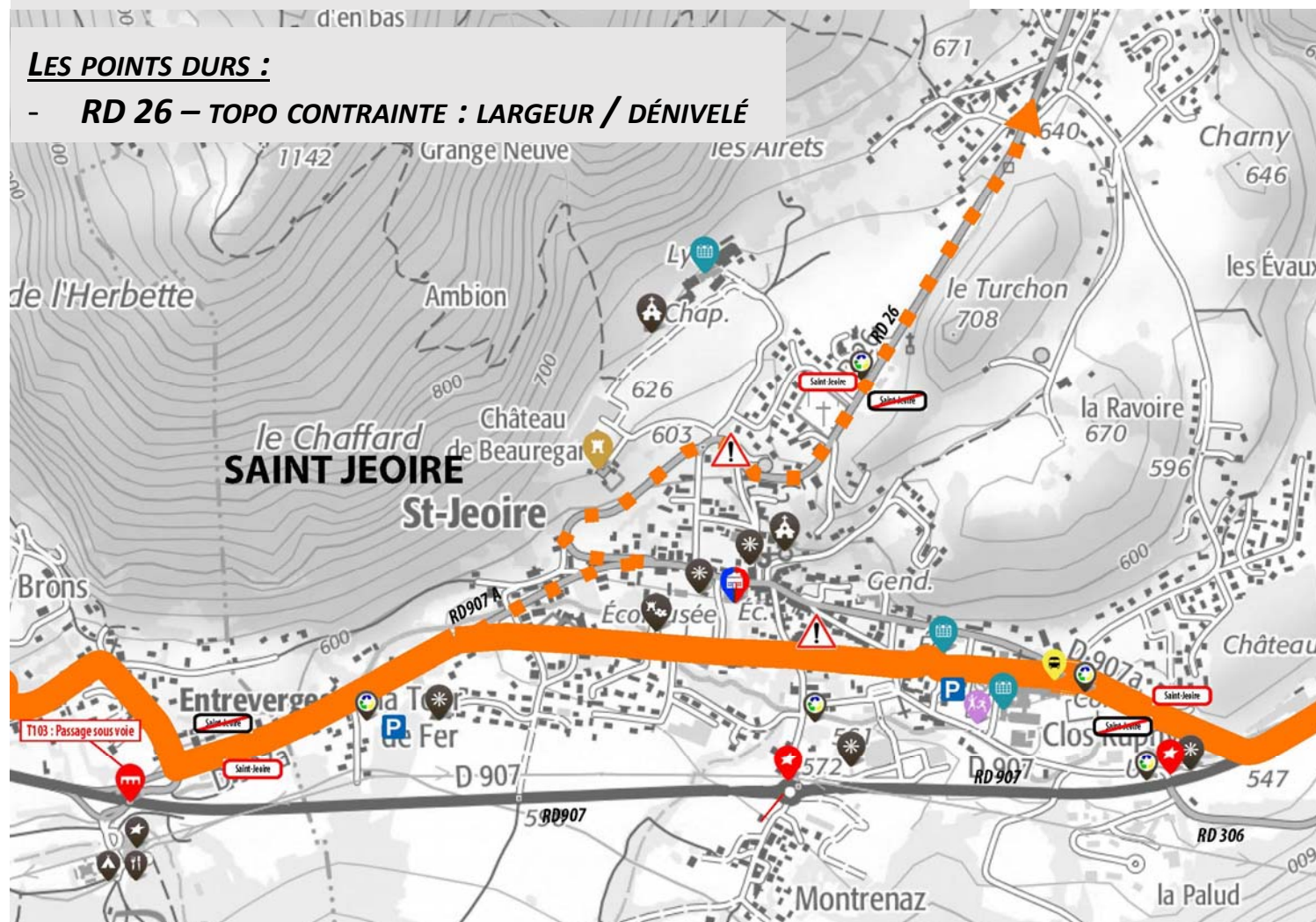
➤ **AXES SECONDAIRES : MAILLAGE DES PÔLES DE VIE AVEC L'AXE PRINCIPAL**

LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R

DESSERTE DE ST JEOIRE VERS ONNION / MÉGEVETTE

LES POINTS DURS :

- **RD 26 – TOPO CONTRAINTE : LARGEUR / DÉNIVELÉ**



➤ **AXES SECONDAIRES : MAILLAGE DES PÔLES DE VIE AVEC L'AXE PRINCIPAL**

LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R

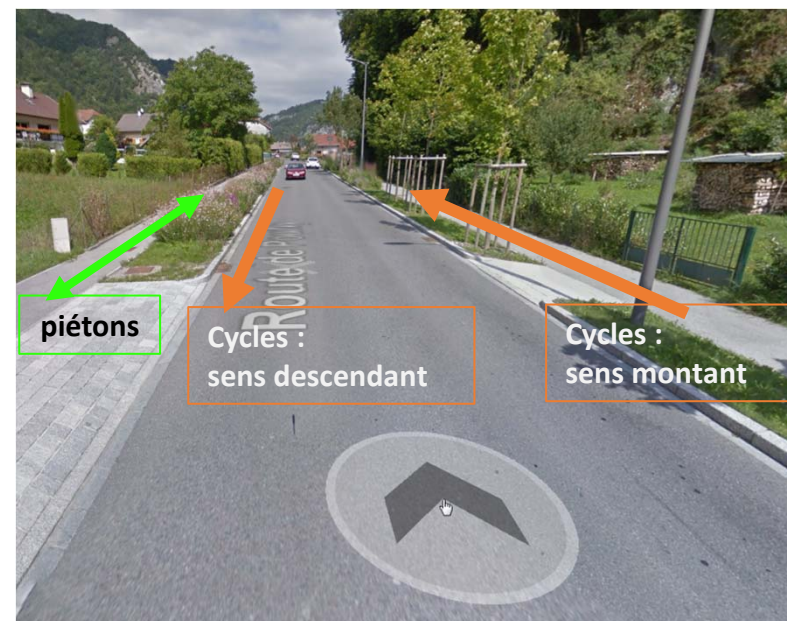
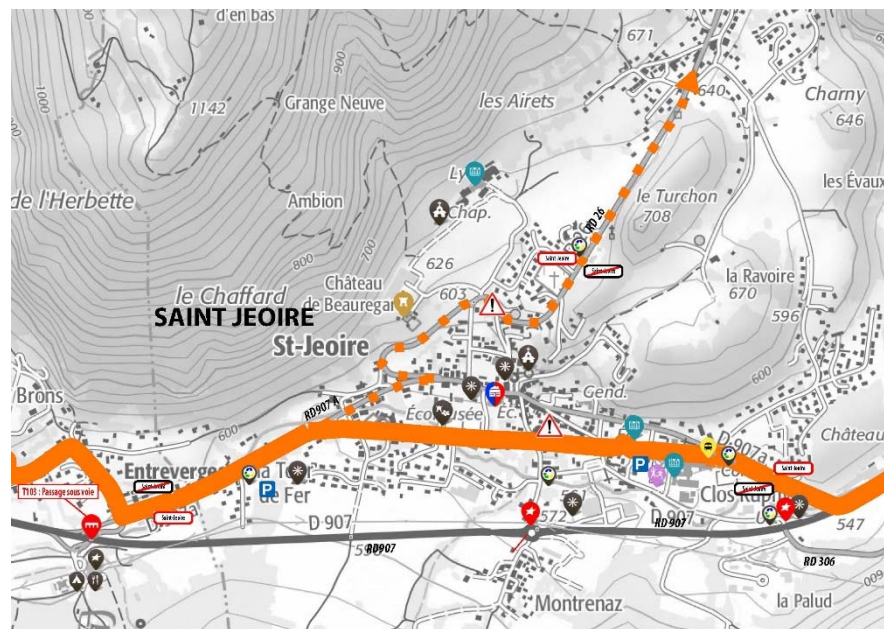
DESSERTE DE ST JEOIRE VERS ONNION / MÉGEVETTE - SUITE

LES POINTS DURS :

- **RD 26 – TOPO CONTRAINTE : LARGEUR / DÉNIVELÉ**

TRAVERSÉE DE POUILLY (ST JEOIRE) :

- **TROTTOIR MONTANT EXISTANT RÉSERVÉ À TERME AUX CYCLES**
- **TROTTOIR EXISTANT DESCENDANT RÉSERVÉ AUX PIÉTONS. LES CYCLES EN DESCENTE RESTENT SUR LA CHAUSSÉE AVEC LES VL.**

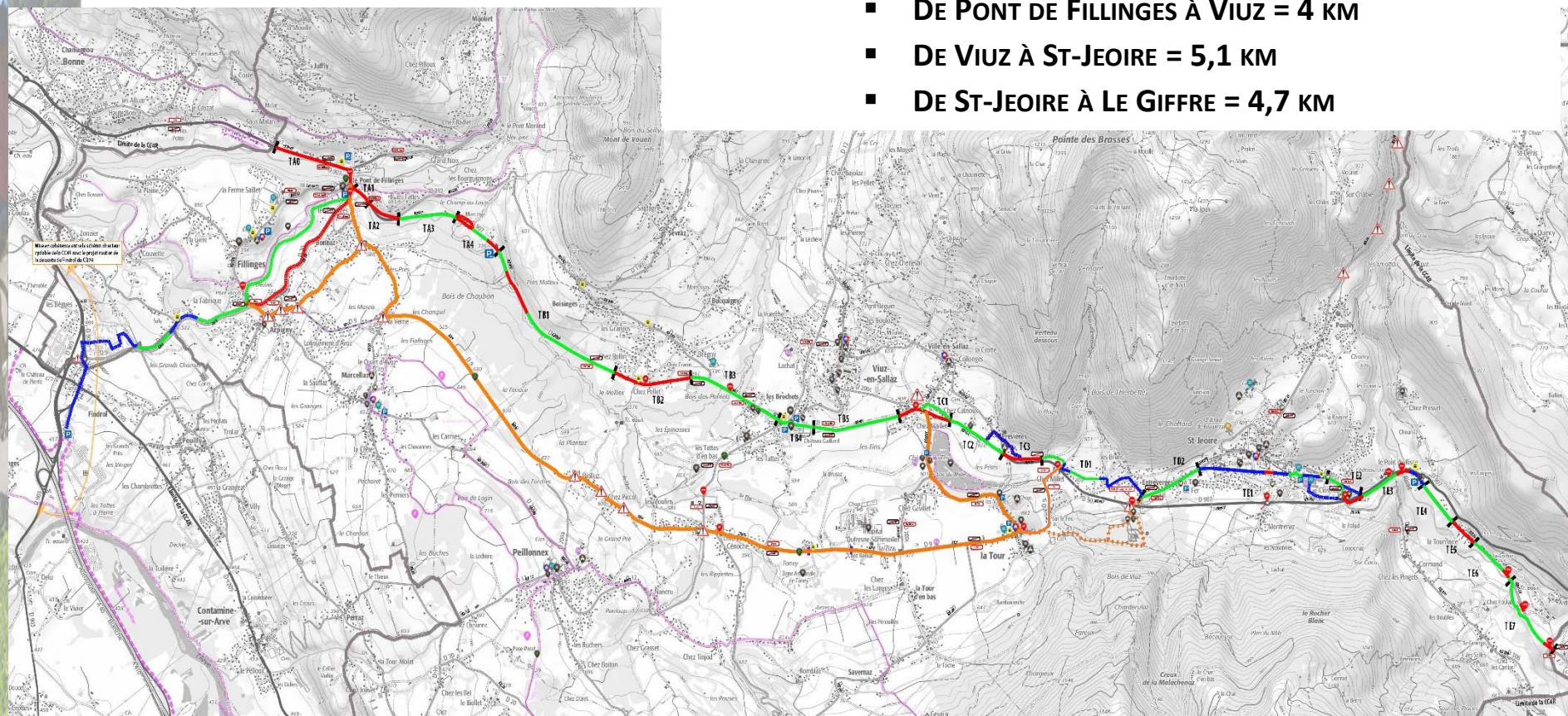


➤ **AXES SECONDAIRES : MAILLAGE DES PÔLES DE VIE AVEC L'AXE PRINCIPAL**

LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R

➤ AXE PRINCIPAL EFFICACE : UN ITINÉRAIRE AU PLUS COURT DANS LA VALLÉE

- DE PONT DE FILLINGES À VIUZ = 4 KM
- DE VIUZ À ST-JEOIRE = 5,1 KM
- DE ST-JEOIRE À LE GIFFRE = 4,7 KM



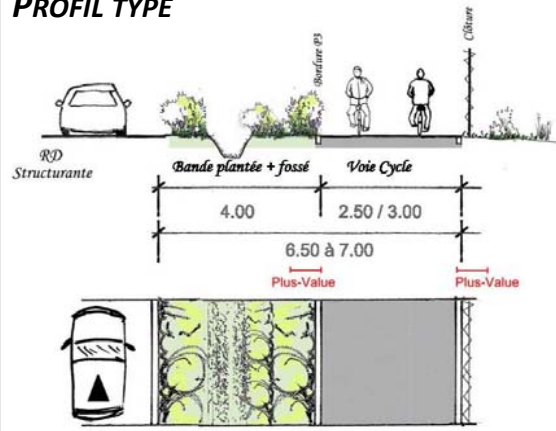
[Le plan en annexe](#) ➔

=> SOIT UN LINÉAIRE DE 14 KM À AMÉNAGER

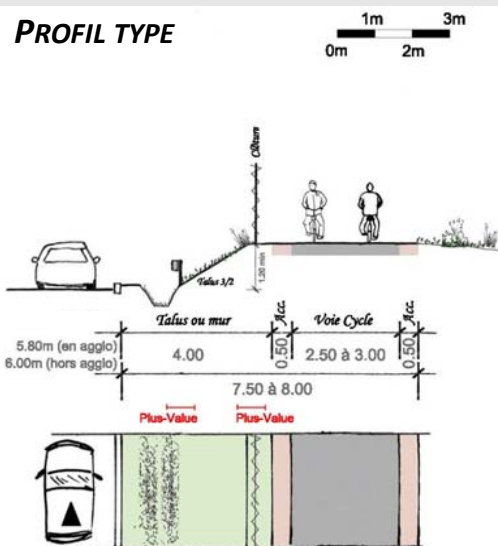
LE SCHÉMA CYCLABLE EN TRAVERSÉE DE LA CC4R



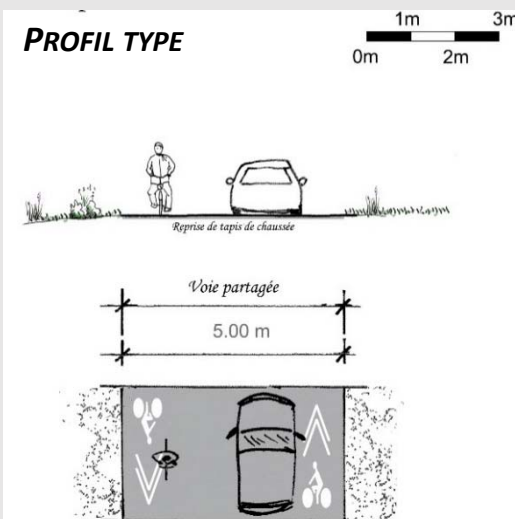
PROFIL TYPE



PROFIL TYPE



PROFIL TYPE



➤ **AXE PRINCIPAL EFFICACE : DE VIUZ À ST-JEOIRE = 5,1 KM**

➤ LES TRONÇONS À ENJEUX : LES BROCHETS (LA MAISON DES BRASSES À VIUZ)



LE POINT DUR : RD 907, STATION DE LAVAGE AUTO :

- EMPRISE DISPONIBLE LIMITÉE,
- PRÉSENCE D'UN MURET À L'ARRIÈRE DU TROTTOIR

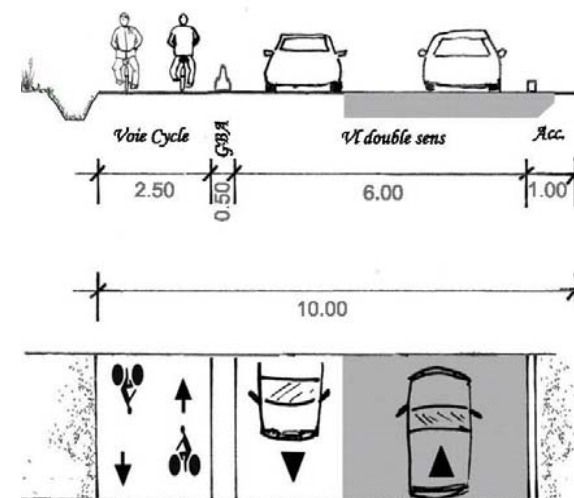


CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE :

ÉPAULEMENT DE LA RD 907, CÔTÉ CHÂTEAU GAILLARD, DÉPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

=> RD = à 5,80M + TROTTOIR ÉLARGI à 3,00M + BORDURE «CYCLOMOVE» OU GBA

PROFIL TYPE :



➤ LES TRONÇONS À ENJEUX : CHEZ MAILLET (VILLE EN SALLAZ)

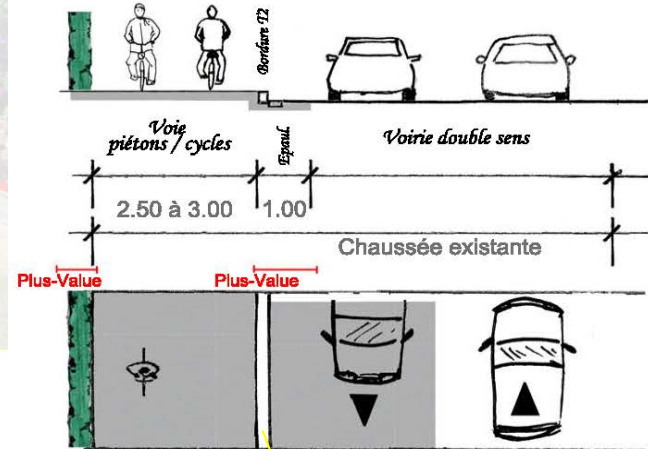


LES POINTS DURS :

- RD 907: EN AGGLO (SN2), 9500 VÉHI/JOUR
- TROTTOIR EXISTANT = 1,90M + BORDURE T2
- CARREFOUR RD 907/ RD 191 & ROUTE DU LAC

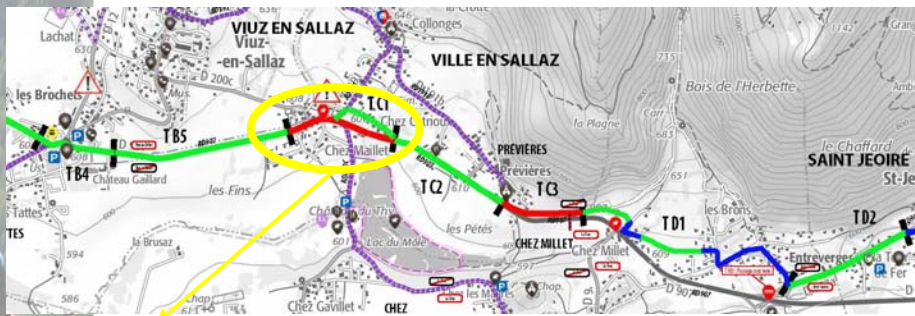


PROFIL TYPE :

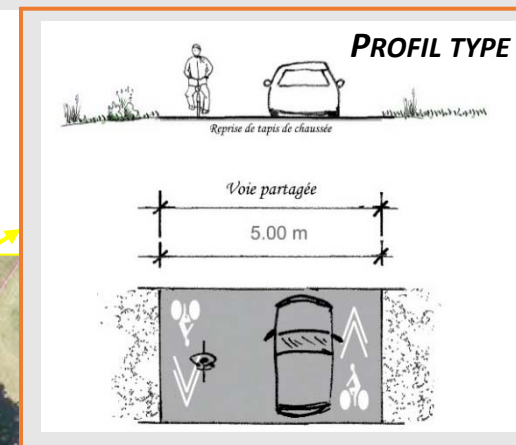


CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE :
REPRISE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 907, EN TRAVERSÉE DE CHEZ MAILLET :
=> RD = À 5,80M + TROTTOIR ÉLARGI À 3,00M + BORDURE «CYCLOMOVE»

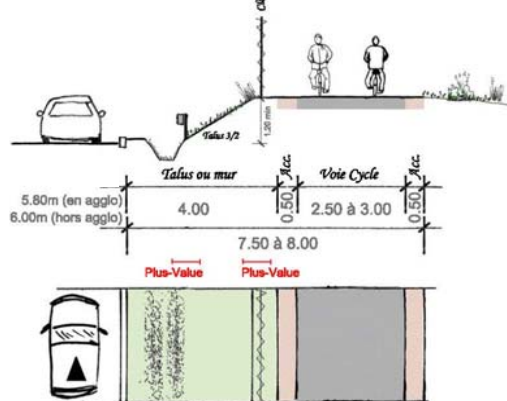
➤ LES TRONÇONS À ENJEUX : CHEZ MAILLET (VILLE EN SALLAZ)



VARIANTE SUR L'EXISTANT => PAR RD 191 & IMPASSE CATRIOUX

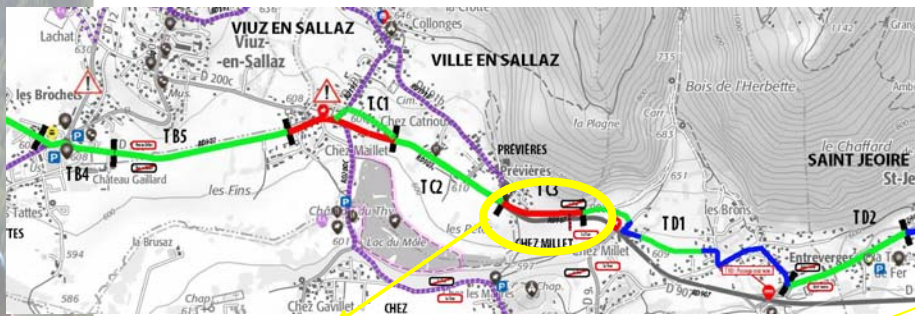


PROFIL TYPE



**CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE :
AMÉNAGEMENT DE LA PISTE EN HAUT DU MUR DE SOUTÈNEMENT**

➤ LES TRONÇONS À ENJEUX : CHEZ MILLET: CONNEXION CHEZ MAILLET-CARRIÈRE (VILLE / LA TOUR)



LES POINTS DURS :

- **RD 907: HORS AGGLO (SN2), 9500 VÉHI/JOUR**
- **EMPRISE RD LIMITÉE, MUR DE SOUTÈNEMENT EN RIVE DE RD**
- **HAUT DE TALUS EN FONCIER PRIVÉ**

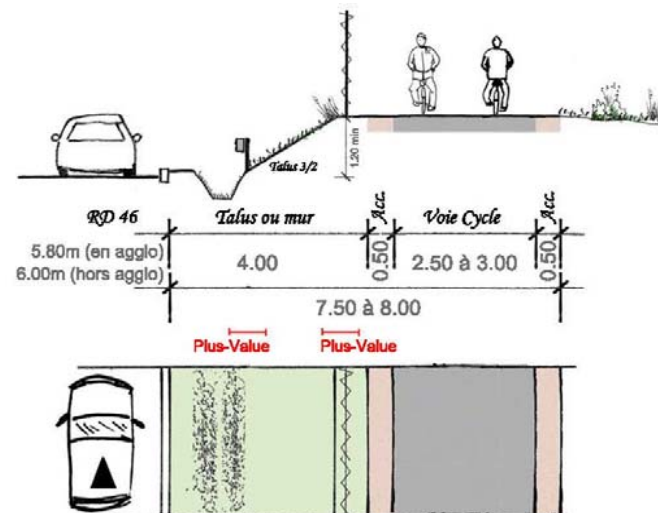


CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE :

- **TERRASSEMENT DU COTEAU, EN HAUT DE SOUTÈNEMENT**
- **AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME POUR LA PISTE CYCLABLE ET CRÉATION D'UN 2^{ÈME} SOUTÈNEMENT À L'ARRIÈRE DE LA PISTE CYCLABLE**
- **DISPOSITIF DE RETENUE**

VARIANTE : PAR IMPASSE PRIVÉE EXISTANTE + 30ML DE RACCORDEMENT LE LONG DE LA RD

PROFIL TYPE :



➤ LES TRONÇONS À ENJEUX : CHEZ MILLET: CONNEXION CARRIÈRE (VILLE / LA TOUR) À ST JEOIRE



LES POINTS DURS :

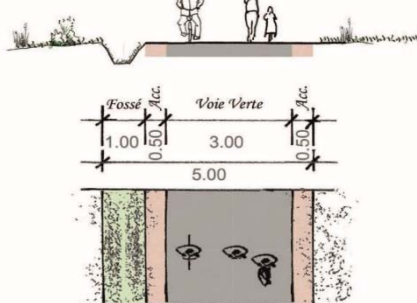
- CIRCULATIONS PL SUR L'ACCÈS À LA CARRIÈRE
- DÉNIVELÉ IMPORTANT AU DROIT DU CHEMIN DES BRONS
- CHEMIN RURAL NON ENROBÉ DE CHEZ MILLET À ENTREVERGES
- PARTAGE DE LA CHAUSSÉE ENTRE LES VL & LES VÉLOS



CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE :

- SÉCURISATION DES CYCLES LE LONG DE L'ACCÈS À LA CARRIÈRE + TRAVERSÉE DE L'ACCÈS
- CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE L'ACCÈS À LA CARRIÈRE & CHEMIN DES BRONS
- AMÉNAGEMENT DES CYCLES SUR DES CHEMINS & VOIES EXISTANTES
- REPRISE OU MISE EN ŒUVRE D'UN TAPIS D'ENROBÉ

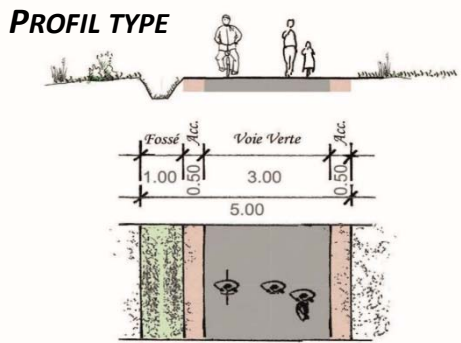
PROFIL TYPE



PHASE n°1 -- Réalisation d'un schéma cyclable sur le territoire de la CC4R
 ➤ **LES TRONÇONS À ENJEU : CHEZ MILLET: CONNEXION CARRIÈRE (VILLE / LA TOUR) À ST JEOIRE**



- LES POINTS DURS :**
- CIRCULATIONS PL SUR L'ACCÈS À LA CARRIÈRE
 - DÉNIVELÉ IMPORTANT AU DROIT DU CHEMIN DES BRONS
 - CHEMIN RURAL NON ENROBÉ DE CHEZ MILLET À ENTREVERGES
 - PARTAGE DE LA CHAUSSÉE ENTRE LES VL & LES VÉLOS



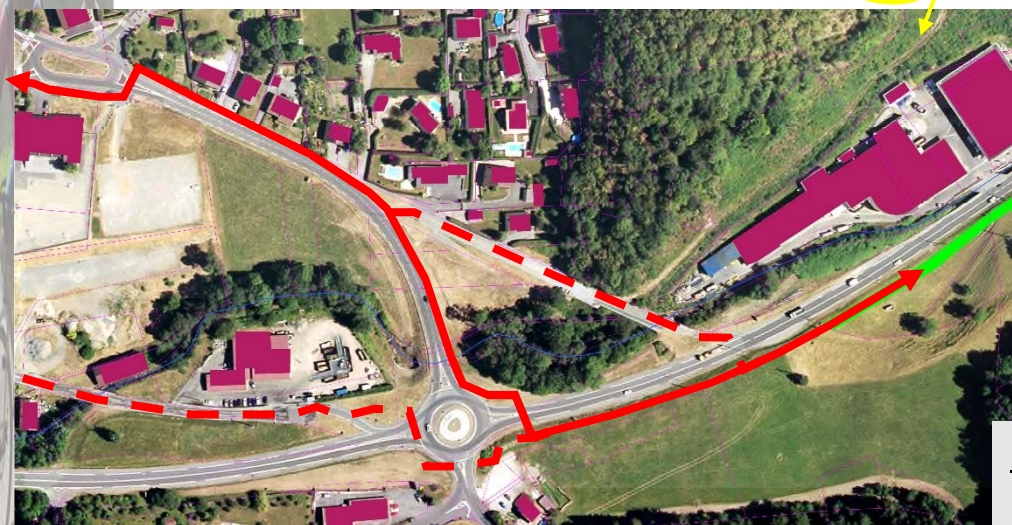
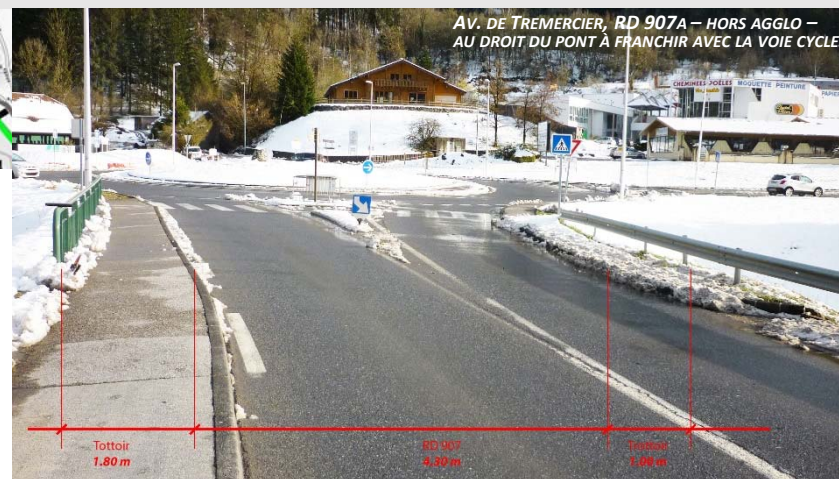
- CRÉATION DE LA PISTE CYCLABLE :**
- SÉCURISATION DES CYCLES LE LONG DE L'ACCÈS À LA CARRIÈRE + TRAVERSÉE DE L'ACCÈS
 - CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE L'ACCÈS À LA CARRIÈRE & CHEMIN DES BRONS
 - AMÉNAGEMENT DES CYCLES SUR DES CHEMINS & VOIES EXISTANTES
 - REPRISE OU MISE EN ŒUVRE D'UN TAPIS D'ENROBÉ

➤ **LES TRONÇONS À ENJEUX : SECTEUR LA GÉODE : CONNEXION ST JOIRE AUX RIVES DE LA RD907**



LES POINTS DURS :

- **SOLUTION 1 : TRAVERSÉE DU HISSON (PONT EXISTANT)**
TRAVERSÉE DE LA RD 907, AU DROIT DU GIRATOIRE



LES POINTS DURS :

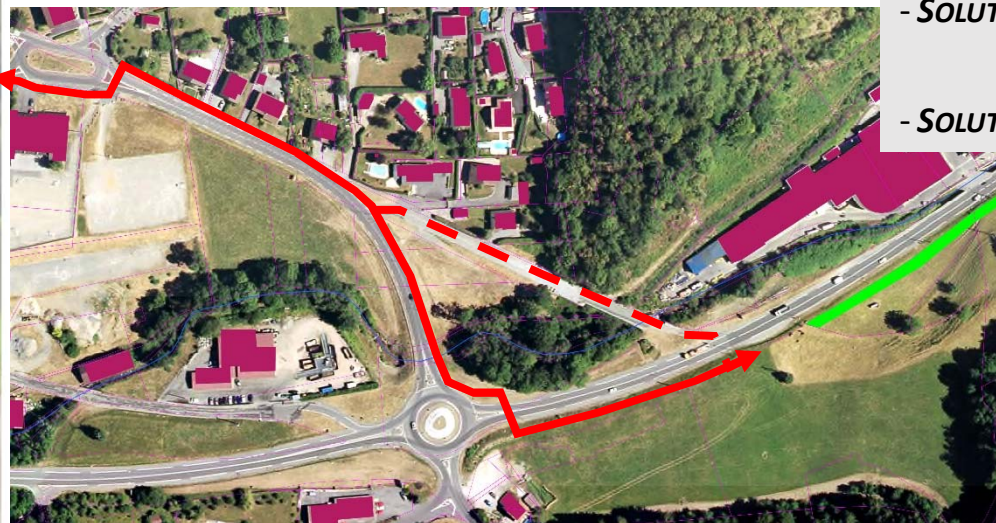
- **SOLUTION 2 : TRAVERSÉE DE LA RD 907, EN DEHORS DU GIRATOIRE**



➤ **LES TRONÇONS À ENJEUX : SECTEUR LA GÉODE : CONNEXION ST JEOIRE AUX RIVES DE LA RD907**

LES POINTS DURS :

- **SOLUTION 1 : TRAVERSÉE DU HISSON (PONT EXISTANT)
TRAVERSÉE DE LA RD 907, AU DROIT DU GIRATOIRE**
- **SOLUTION 2 : TRAVERSÉE DE LA RD 907, EN DEHORS DU GIRATOIRE**



<u>Véloroute :</u> <u>Traversée de la RD907, en sortie de St Jeoire</u>	Linéaire	Traversée de la RD 907 (classée Sn2, 9500 véhi/jour)	Linéaire à créer
Solution 1 – par le giratoire de La Géode	0,60 km	Traversée sécurisée : Elargissement du TPC de la branche Est RD 907 du carrefour giratoire	470ml à créer : 140 ml de voie cycles à créer en élargissement de trottoir existant (le long de la RD 907a). 330 ml de voie cycle à créer + franchissement du cours d'eau & aménagement de la voie cycles, dans le talus entre la déchetterie & la RD 907.
Solution 2 – Par l'ancienne av. de Tremercier	0,54 km	Traversée à sécuriser : Nouvel aménagement routier sur la RD 907, pour faire traverser les vélos en deux temps	140 ml de voie cycles à créer en élargissement de trottoir existant (le long de la RD 907a).

PHASE n°1 -- Réalisation d'un schéma cyclable sur le territoire de la CC4R

ANNEXE 1 - LE SCHÉMA CYCLABLE DE LA CC4R



PHASE n°1 -- Réalisation d'un schéma cyclable sur le territoire de la CC4R

ANNEXE 2 - LE SCHÉMA DE PRINCIPE DE LA VÉLOROUTE

